

Activités d'enseignement	Codes	Professeurs
1 Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie	P3022	Colmp
2 Psychologie des apprentissages	P2024	Colmp
3 Atelier de formation professionnelle	P2AFP	Colmp - Nijsp - Thirc
4 Maîtrise écrite et orale de la langue française	P3050	Moura
5 Education plastique	P3102	Godad
6 Formation géographique	P3103	Boulc
7 Formation scientifique	P3105	Hanud
8 Français	P3106	Moura
9 Mathématiques	P3107	Keyma
10 Religion	P3052	Renaf
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : info.peda@hebp.be

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3022

Crédit ECTS : 2

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE ET NOTIONS D'ORTHOPELAGOGIE**

Volume horaire/année : 30

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : F

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : O

1.4. Professeur ou équipe : **COLMANT P.**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : Psychologie du développement.

- Cours suivant : stage dans l'enseignement spécialisé ou intégré ou encore dans une structure d'accueil et d'aide aux personnes en difficulté

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation :

Etre informé sur son rôle au sein des différents milieux scolaires où l'enseignant peut exercer sa profession : l'enseignement spécialisé et intégré. Planifier et gérer des situations d'apprentissage ainsi que concevoir des dispositifs d'enseignement afin de rencontrer les besoins des élèves en difficulté (dans l'enseignement ordinaire ou dans d'autres milieux d'enseignement).

Participer à l'évaluation et, plus particulièrement, à l'orientation des élèves.

Développer des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

Savoir observer et repérer des comportements révélateurs d'une difficulté ou d'un handicap et adapter ses stratégies éducatives afin de rencontrer les besoins et les ressources de l'élève.

Acquérir un bagage notionnel relatif aux différents « troubles » et difficultés que peuvent présenter des enfants et des adolescents.

Réfléchir aux stratégies permettant d'intégrer un élève porteur d'un handicap dans une école ordinaire.

Connaître les structures et le fonctionnement de l'enseignement spécialisé ainsi que le cadre légal (décrets 2004 et 2009).

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

L'enseignement spécialisé : cadre légal, missions, structures, fonctionnement, priorités méthodologiques. L'enseignement intégré : cadre légal et description.

Des orientations éducatives et des propositions méthodologiques pour les interventions orthopédagogiques en milieu spécialisé.

Des outils au service de la différenciation.

## 4.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur : des exposés alterneront avec l'analyse dirigée de documents vidéos et/ou de documents écrits.
- Principales activités des formés : participation active aux activités proposées.
- Progression proposée à travers les activités : /
- Productions attendues durant les activités : /
- Nature du support pour le cours : un syllabus.
- Références : reprises dans le syllabus. Le document « Le programme intégré : une porte d'entrée pour l'enseignement spécialisé », proposé par la FédEfoC, Bruxelles, 2005.

## 5.0. Evaluation :

- Coefficient de pondération : 2
  - Moyens ou modalités : examen écrit en juin
  - Critères essentiels : /
  - Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : /
- Correcteur : K. DRIPATINE  
En cas de non-réussite : l'étudiant devra présenter un nouvel examen écrit.



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : info.peda@hebp.be

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P2024

Crédit ECTS : 2

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES**

Volume horaire/année : 30

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : 30

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : 0

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : français

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

1.4. Professeur ou équipe : **COLMANT P.**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : ----

- Cours suivant : AFP 1°, 2°, 3° NP ; Psychologie des apprentissages cours A en 2°

## 2.0. Objectifs du cours :

2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation :

- Approfondissement des connaissances de base, y compris des notions psychopédagogiques fondamentales ;
- Construire diverses stratégies didactiques qui respectent les modes de pensée de l'apprenant et les différents modes d'apprentissage ;

2.2. Objectifs spécifiques :

Etre capable de construire une séquence d'apprentissage qui respecte les modes de pensée de l'enfant et qui demande ou non de recourir au principe de conceptualisation.

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

- Que signifie psychologie des apprentissages ?
- Etapes méthodologiques qui respectent le mode de pensée de l'enfant de l'enseignement fondamental
- Construire une mise en situation d'apprentissage qui donne du sens à l'apprentissage organisé
- La structure à respecter pour construire un protocole de leçon
- La taxonomie de Tirtiaux : un outil qui permet à l'enfant de perfectionner une compétence spécifique mise en place

## 4.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur : exposés théoriques et organisation de recherches individuelles ou en petits groupes.
- Principales activités des formés : Construction d'apprentissages illustrant les différentes stratégies d'apprentissage étudiées et d'exercices d'utilisation pouvant être organisés suite à un apprentissage donné. Il est évident que ces « travaux pratiques » nécessiteront à certains moments le travail en autonomie des étudiants.
- Réflexion sur des expériences vécues, des exemples pour découvrir en partie la matière du cours qui est ensuite structurée de manière plus complexe par le formateur.
- Progression proposée à travers les activités : /
- Productions attendues durant les activités : /
- Nature du support pour le cours : syllabus
- Références : notes personnelles

## 5.0. Evaluation :

- Coefficient de pondération : 2
- Moyens ou modalités : examen oral ou écrit
- Critères essentiels : /
- Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : /
- Correcteur : Colmant P.
- En cas de non-réussite : deuxième session



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : info.peda@hebp.be

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P2AFP

Crédit ECTS : 8

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **ATELIERS DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Volume horaire/année : 105

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : 60

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : 45

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : Français

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : Obligatoire

1.4. Professeur ou équipe : **EQUIPE DES FORMATEURS (PSYCHOPEDAGOGUES, MAITRES DE FORMATION PRATIQUE, DIDACTIENS EN FRANÇAIS, MATHÉMATIQUE, SCIENCES ET RELIGION)**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : Ateliers de formation professionnelle 1<sup>o</sup> primaire
- Cours suivant : Ateliers de formation professionnelle 3<sup>o</sup> primaire

## 2.0. Objectifs du cours:

2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation:

- Maîtrise des connaissances de base, y compris des notions psychopédagogiques fondamentales ;
- Apprendre à construire une stratégie didactique qui met en œuvre les concepts fondamentaux présentés dans le Programme Intégré.

2.2. Objectifs spécifiques:

Etablir un lien entre les théories méthodologiques étudiées au département de pédagogie et leur application concrète sur le terrain. En d'autres termes, il faut pouvoir découvrir à quoi servent sur le terrain et en situation professionnelle, les savoirs méthodologiques étudiés au département de pédagogie. Cette phrase synthétise tout le contenu de la circulaire ministérielle du 7 juin 2001 (Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française).

## 3.0. Contenus et /concepts-clés:

- + Méthodologie spécifique au savoir-écrire et au savoir-lire aux 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> cycles de l'école fondamentale ;
- + Méthodologie spécifique au savoir structurer l'espace aux 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> cycles de l'école fondamentale ;
- + Méthodologie spécifique au savoir calculer au 2<sup>o</sup> cycle de l'école fondamentale ;
- + Méthodologie spécifique aux activités d'éveil scientifique aux 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> cycles de l'école fondamentale ;
- + Méthodologie spécifique à la religion aux 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> cycles de l'école fondamentale.

## 4.0. Moyens mis en œuvre :

4.1. Principales activités du formateur: d'une part, soumettre à l'analyse des étudiants des situations scolaires concrètes proposées par les formateurs ou suite à des observations réalisées par les étudiants sur le terrain, structurer les éléments découverts lors de ces analyses de manière à construire des compétences que l'étudiant doit réinvestir dans de nouvelles situations scolaires ; d'autre part, construire en équipes des séquences d'activités à mettre en œuvre lors des stages pédagogiques et ajuster la méthodologie appliquée en fonction des résultats obtenus. Cette méthodologie demande une grande collaboration entre psychopédagogue, maître de formation pratique et didacticiens.

4.2. Principales activités des formés: cours magistraux, analyse de documents présentant des activités pratiques, construction de séquences d'apprentissage, mise en œuvre des séquences d'apprentissage lors des stages pédagogiques.

4.3. Progression proposée à travers les activités: analyse de situations concrètes – modélisation théorique – réinvestissement dans de nouvelles situations concrètes.

4.4. Productions attendues durant les activités: construction par interaction entre étudiants de productions concrètes.

4.5. Nature du support pour le cours: syllabus des formateurs et documents de travail produits par les étudiants.

4.6. Références: notes de cours.

## 5.0. Evaluation:

- Coefficient de pondération: 6
- Moyens ou modalités: examen oral devant un jury de formateurs.
- Critères essentiels : pertinence des apports méthodologiques.
- Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : à la fin de chaque module de formation.
- Correcteur : psychopédagogues, maîtres de formation pratique, didacticiens.
- En cas de non-réussite: seconde session.



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : [info.peda@hebp.be](mailto:info.peda@hebp.be)

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3106 et P3050

Crédit ECTS :

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **MAITRISE ECRITE ET ORALE DE LA LANGUE FRANCAISE**

Volume horaire/année : 165 heures

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : 90 heures

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : 75 heures

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : français

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

1.4. Professeur ou équipe : **MOURY A.**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : maîtrise de la langue orale et écrite

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation

Il s'agit, d'une part, de travailler avec les étudiants les principaux outils conceptuels qui leur permettront de maîtriser les savoirs disciplinaires ainsi que la didactique y afférente en vue de concevoir des dispositifs d'enseignement/apprentissage adéquats et, d'autre part, de les outiller pour qu'ils puissent entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs savants et scolaires.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

Il s'agit de présenter aux étudiants et d'analyser avec eux les outils conceptuels relevant de l'étude de la langue pour leur permettre de concevoir des dispositifs d'enseignement/apprentissage adéquats de manière à ce qu'ils deviennent des maîtres instruits et des praticiens réflexifs.

Une réflexion sera menée autour des activités de lecture et d'écriture ainsi que sur des activités centrées sur la langue, en vue d'aider les étudiants à construire des dispositifs d'enseignement/apprentissage adéquats de manière à ce qu'ils deviennent des maîtres instruits et des praticiens réflexifs.

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

### 3.1. Langue orale

- Les paramètres de la communication
- Phonétique, phonologie et prosodie de la langue française
- Types de discours oraux et problème de norme
- Pratiques langagières

### 3.2. Grammaire de la phrase : syntaxe

- La notion de phrase
- Natures et fonctions au sein de la phrase de base
- La phrase dérivée
  - Phrase dérivée par application des modalités de l'énonciation
  - Phrase dérivée par application des modalités de la forme de l'énoncé
  - Phrase dérivée et jonction de phrase (par subordination et coordination)

### 3.3. Réflexion sur les activités de lecture/écriture (en fonction des différents cycles, du Programme Intégré et des Socles de compétences) :

- L'apprentissage de la lecture
- L'apprentissage continué de la lecture aux cycles 3 et 4
- Lire un roman aux cycles 3 et 4
- Écrire et réécrire : le travail en projet
- Le récit à l'école
- La poésie à l'école
- L'évaluation des productions écrites

### 3.4. Réflexions sur les activités centrées sur la langue (en fonction des différents cycles, du Programme Intégré et des Socles de compétences) :

- Les formes du verbe. La conjugaison
- L'orthographe
- La ponctuation
- Le vocabulaire

#### 4.0. Evaluation :

- Moyens ou modalités : session certificative (partielle) en janvier (un examen écrit + un examen oral) + session certificative en juin (examen écrit + travaux)
- Pondération : janvier = 50% (40% examen écrit + 10% examen oral) ; juin= 50% (40% examen écrit + 10% travaux MLF)
- Critères essentiels : précision, pertinence et intégration des concepts à des démarches d'enseignement ; compréhension, expression, transfert, recherche, innovation, investissement ; maîtrise de la langue
- Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : à définir avec le groupe classe
- Correcteur : Anne Moury
- En cas de non-réussite : 2<sup>e</sup> session

#### 5.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur : cours magistral, organisation d'ateliers/de travaux de groupes en fonction des points abordés
- Principales activités des formés : participation aux activités d'enseignement, connaissance intégrée des concepts et des approches, réalisation de travaux divers, lectures et synthèses d'ouvrages spécialisés et d'articles de didactique
- Productions attendues durant les activités : travaux pratiques, investissement et réflexion sur les thématiques abordées, activités d'enseignement adaptées
- Nature du support pour le cours : notes de cours, référentiels, un portefeuille de lecture, des articles de didactique
- Références :
  - o BRAUN A. et CABILLAU J.-F., *Grammaire interactive de la phrase et du texte*. Plantyn, Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 1993.
  - o BRAUN A. et CABILLAU J.-F., *Le français pour chacun*, Plantyn, Bruxelles, 1993.
  - o *Dialogue entre la formation et la recherche autour de la didactique de la lecture-écriture*, formation dispensée par l'Ulg (documents de travail), 2003-2004.
  - o GARCIA-DEBANC Claudine, PIERSON Claude, SEGUY André, *Français, Concours de professeurs des écoles*, Paris, Hatier Concours, 2003.
  - o GIASSON Jocelyne, *Les textes littéraires à l'école*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
  - o JOLIBERT J. (Groupe de recherche d'Ecouen), *Former des enfants producteurs de textes*, Paris, Hachette, 1988.
  - o MELEUC S. et FAUCHART N., *Didactique de la conjugaison*, Bernard-Lacoste, 1999.
  - o NADON Yves, *Lire et écrire en première année et pour le reste de sa vie*, Ed. La Chenelière, 2002.
  - o POSLANIEC Christian, *Comment utiliser les albums en classe*, Paris, Retz, 2005.
  - o RODARI G., *La grammaire de l'imagination*, Rue des deux mondes, 1999.
  - o TAUVERON Catherine, *Lire la littérature à l'école*, Paris, Hatier Pédagogie, 2002.
  - o TERWAGNE Serge, VANHULLE Sabine, LAFONTAINE Annette, *Les cercles de lecture, Interagir pour développer ensemble des compétences de lecteurs*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2001.



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : info.peda@hebp.be

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3102

Crédit ECTS : 2

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **EDUCATION PLASTIQUE**

Volume horaire/année : 15

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : 0

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : 2

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : français

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

1.4. Professeur ou équipe : **GODART D.**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Pré requis au cours : cours de 3<sup>e</sup> NPS
- Cours suivant :

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation :

- Connaître et appliquer des pratiques pédagogiques, méthodologiques, didactiques et des mises en situation visant l'exploitation des arts plastiques dans différents contextes.
- Elargissement des champs culturels et artistiques.
- Développer l'initiative et l'esprit de recherche.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

- Percevoir, s'exprimer et réagir dans le domaine des arts plastiques.
- Savoir concevoir et analyser des pratiques de l'éducation plastique répondant aux besoins, aux développements et à l'épanouissement des enfants de l'école primaire.
- Situer les arts plastiques dans des démarches d'apprentissage interdisciplinaires.
- Etre capable d'organiser des activités scolaires et des mises en situation exploitant l'élargissement culturel et créatif adapté de telle sorte à valoriser la communication et l'expression plastique.

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

- Analyse et conception de méthodologie adaptée aux objectifs des stages et à une pratique professionnelle.
- Ouverture culturelle sur l'art moderne et contemporain.
- Exploration et exploitation d'œuvres d'art.
- Analyse et pratique des arts plastiques dans l'interdisciplinarité.

## 4.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur :
  - Animation des ateliers d'expérimentation, de recherche et d'exploitation des contenus matières et objectifs de la formation.
  - Proposer des documents dactylographiés, artistiques, visuels illustrant le cours.
  - Communiquer des références culturelles et bibliographiques.
  - Installer une démarche créative et ouverte dans le domaine des arts plastiques
  - Analyser avec les étudiants des démarches et pratiques méthodologiques variées pour la pratique de l'éducation plastique.
- Principales activités des formés :
  - Investissement et participation aux cours
  - Expérimentation dans les réalisations individuelles ou collectives.
  - Recherche de documents pour illustrer les notions apprises et élargir son savoir culturel.
  - Elaboration de leçons en fonction des compétences.
  - Argumentation des productions plastiques et théoriques.
- Progression proposée à travers les activités :
  - Au niveau des aptitudes : vers une utilisation créative d'une pratique professionnelle de l'éducation plastique visant l'épanouissement des enfants
  - Au niveau des attitudes : vers une ouverture sur la diversité et une sensibilité
- Productions attendues durant les activités :
  - Créations personnelles ou collectives en 2 ou 3 D.
  - Recherches personnelles illustrant les thèmes et compétences abordés.
  - Créations d'activités d'enseignement.
  - Confection d'outils didactiques.
- Nature du support pour le cours :
  - Documents dactylographiés, syllabus + prise de notes personnelles de l'étudiant.
  - Références culturelles ; reproductions d'œuvres, livres, matériel inducteur, visites d'expositions.

\_ Référence :

- communiquées au cours et à chaque séquence.

#### 5.0. Evaluation :

- Coefficient de pondération : 1
- Moyens ou modalités : évaluation formative pour les travaux et recherches.  
Investissement, respect des autres et du matériel.  
Examen oral et écrit en juin : durée 2 heures (évaluation certificative).  
Durant l'examen l'étudiant répond par écrit à des questions, présente des travaux pratiques et argumente ses choix et démarches pédagogiques et autres ...  
Le travail de l'année intervient pour 1/5 dans la cotation finalisée le jour de l'examen.
- Critères essentiels : Travaux individuels ou collectifs, recherche méthodologique et documents personnels.  
Maîtrise des compétences et objectifs à atteindre liés à la discipline.  
Exploitations et transferts pédagogiques et méthodologiques.
- Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : à fixer au cours
- Correcteur : Danielle Godart
- En cas de non-réussite : 2<sup>e</sup> session, examen oral et écrit en août.



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : info.peda@hebp.be

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3103

Crédit ECTS : 2

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **FORMATION GEOGRAPHIQUE 3**

Volume horaire/année : 30

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : 1

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : 3

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : Français

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

1.4. Professeur ou équipe : **C. BOULET**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation : cours associé à la formation historique et à la formation scientifique dans le cadre de l'EVEIL

- Prérequis au cours : formation géographique de NPS

- Cours suivant : formation continuée et FOCEF

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation :

- maîtriser les savoirs géographiques qui justifient l'action pédagogique
- maîtriser la didactique de la géographie
- faire preuve d'une culture générale pour éveiller l'élève au monde culture
- travailler en équipe l'EVEIL
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester et les évaluer
- entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique
- planifier, gérer, évaluer des situations d'apprentissage

### 2.2. Objectifs spécifiques :

- être capable de transférer les connaissances théoriques en situation didactique
- prendre une position personnelle vis-à-vis des problèmes environnementaux
- maîtriser tous les concepts géographiques & historiques du Programme Intégré (les représentations de l'espace, l'orientation, les variations de l'espace, expliquer les milieux naturels, caractériser un paysage, expliquer l'interaction homme-espace + comprendre l'actualité, se souvenir, comprendre la simultanéité, la chronologie, la durée et le rythme.

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

- les jeux géographiques : étude théorique et mise en œuvre à l'école
- traiter les problèmes d'actualité
- apprendre à avoir une réflexion logique de cause à effet sur notre milieu et sur son évolution
- vers une pédagogie du développement durable
- construire un projet d'éveil

## 4.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur : cours magistraux et préparation des stages
  - Principales activités des formés : recherche personnelle sur des sujets d'actualité + s'approprier un contenu matière et sa méthodologie
  - Progression proposée à travers les activités : amener un regard réflexif sur le contenu pour savoir comment l'aborder à l'école fondamentale
  - Productions attendues durant les activités : travaux de groupe + examens
  - Nature du support pour le cours : syllabus avec documents divers + ouvrages de référence + Atlas de Belgique
- Références :
- \* BEAUX (J.F), La planète Terre, éd. Nathan, 1994, 160p.
  - \* GERIN-GRATELOUP (A.M.), Précis de géographie, coll. Repères pratiques n°41, éd. Nathan, Paris, 1995, 160 p.
  - \* KRANTZ (G) & PIROTTE (T), Géographie de notre temps, éd. Labor, Bxl, 1988, 168p.

## 5.0. Evaluation :

- Coefficient de pondération : 20 points par 15 heures de cours (normes ECTS)
- Moyens ou modalités : évaluation sommative par un examen écrit et/ou évaluation des travaux et projet.  
épreuve certificative en juin sur les connaissances acquises depuis la 1<sup>ère</sup> primaire
- Critères essentiels : S : maîtrise des contenus  
SF : aptitudes à appliquer dans des situations nouvelles  
SE : esprit critique et créativité pédagogique.
- Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : suivant planning établi de commun accord
- Correcteur : BOULET Christine
- En cas de non-réussite : la seconde session



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : [info.peda@hebp.be](mailto:info.peda@hebp.be)

# Descriptif de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3105

Crédit ECTS : 2

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **FORMATION SCIENTIFIQUE**

Volume horaire/année : 30

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : 0

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : 30

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : Français

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

1.4. Professeur ou équipe : **D. HANUS**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : Bachelier Instituteur PréScolaire

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation :

- développer la capacité de s'approprier des savoirs et d'acquérir des compétences les rendant aptes à apprendre toute leur vie et à transférer cette compétence chez les enfants.
- formation cognitive couvrant et dépassant les contenus à enseigner en insistant sur la nécessité de recherche personnelle, le souci d'auto-formation
- acquisition de compétences et savoir-faire méthodologique propres à l'éveil scientifique

### 2.2. Objectifs spécifiques :

- approche diversifiée et approfondie de divers aspects du monde vivant (l'homme y compris) et des technologies en rapport avec la vie quotidienne
- capacité des concevoir et réaliser une démarche intégrant théorie et pratique

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

- Utilisation du PI et des Socles : compétences, savoirs, savoir-être et savoir-faire développés en sciences en normal primaire
- Initiation à une démarche expérimentale et de curiosité respectant les étapes de la rigueur scientifique
- Notions d'énergies fossiles et renouvelables, de biologie, de technologies : à la demande des étudiants selon leur vécu en stage
- Responsabilisation par rapport à la gestion raisonnée de notre environnement

## 4.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur : cours magistraux – séances de questions/ réponses dans le cadre des modules de biologie humaine - supports audio-visuels – matériel didactique frais ou conservé – modèles – séances de manipulations et d'exercices pratiques – intervention de personnes-ressource...
- Principales activités des formés : présence participative et positive aux cours – réalisation de travaux personnels se rapportant aux thèmes du cours – préparation et réalisation de procédures expérimentales
- Progression proposée à travers les activités : auto-apprentissage - transferts théorie-pratique - développement du travail en autonomie et en équipe - acquisition de savoir-faire expérimental dans les manipulations
- Productions attendues durant les activités : prise de notes complétant et explicitant le syllabus – réalisation active des travaux pratiques - légende de schémas, conception et réalisation de manipulations pratiques dans le cadre d'une démarche scientifique rigoureuse. ...
- Nature du support pour le cours : syllabus, dossiers.  
Documents didactiques destinés à des enfants d'école primaire, planches anatomiques et modèles.  
Dossiers pédagogiques.

### Références :

- R. Tavernier : « Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire » Bordas 2001
- Dossiers « La main à la pâte »
- Divers manuels de biologie niveau enseignement secondaire inférieur et supérieur
- Divers documents et dossiers pédagogiques édités par la Croix Rouge de Belgique
- Dossiers pédagogiques relatifs à des problématiques environnementales édités par l'Ass. Chico Mendes, Lille (Fr.)
- Divers dossiers pédagogiques édités et distribués par la Région Wallonne
- Divers manuels et documents scolaires destinés à l'école primaire

## 5.0. Evaluation :

- Coefficient de pondération : 2
  - Moyens ou modalités : la cote remise en cours de première session se compose de la manière suivante
    - o 15 % pour des travaux extérieurs aux heures de cours
    - o 15 % pour des travaux réalisés durant les heures de cours
    - o 70 % pour l'examen écrit
  - Critères essentiels : Maîtrise des notions cognitives – capacité à transférer de la théorie à la pratique et vice-versa – respect des consignes de travail – créativité et rigueur dans les travaux – ponctualité dans la réalisation des travaux
  - Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : sont définis en début d'année en fonction du calendrier académique
  - Correcteur : D. Hanus
  - En cas de non-réussite : seconde session dont les modalités sont données après la 1<sup>ère</sup> session
-



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : [info.peda@hebp.be](mailto:info.peda@hebp.be)

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3106 et P3050

Crédit ECTS :

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **FRANÇAIS**

Volume horaire/année : 165 heures

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : 90 heures

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : 75 heures

### 1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : français

### 1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

### 1.4. Professeur ou équipe : **MOURY A.**

### 1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : maîtrise de la langue orale et écrite

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation

Il s'agit, d'une part, de travailler avec les étudiants les principaux outils conceptuels qui leur permettront de maîtriser les savoirs disciplinaires ainsi que la didactique y afférente en vue de concevoir des dispositifs d'enseignement/apprentissage adéquats et, d'autre part, de les outiller pour qu'ils puissent entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs savants et scolaires.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

Il s'agit de présenter aux étudiants et d'analyser avec eux les outils conceptuels relevant de l'étude de la langue pour leur permettre de concevoir des dispositifs d'enseignement/apprentissage adéquats de manière à ce qu'ils deviennent des maîtres instruits et des praticiens réflexifs.

Une réflexion sera menée autour des activités de lecture et d'écriture ainsi que sur des activités centrées sur la langue, en vue d'aider les étudiants à construire des dispositifs d'enseignement/apprentissage adéquats de manière à ce qu'ils deviennent des maîtres instruits et des praticiens réflexifs.

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

### 3.1. Langue orale

- Les paramètres de la communication
- Phonétique, phonologie et prosodie de la langue française
- Types de discours oraux et problème de norme
- Pratiques langagières

### 3.2. Grammaire de la phrase : syntaxe

- La notion de phrase
- Natures et fonctions au sein de la phrase de base
- La phrase dérivée
  - Phrase dérivée par application des modalités de l'énonciation
  - Phrase dérivée par application des modalités de la forme de l'énoncé
  - Phrase dérivée et jonction de phrase (par subordination et coordination)

### 3.3. Réflexion sur les activités de lecture/écriture (en fonction des différents cycles, du Programme Intégré et des Socles de compétences) :

- L'apprentissage de la lecture
- L'apprentissage continué de la lecture aux cycles 3 et 4
- Lire un roman aux cycles 3 et 4
- Écrire et réécrire : le travail en projet
- Le récit à l'école
- La poésie à l'école
- L'évaluation des productions écrites

### 3.4. Réflexions sur les activités centrées sur la langue (en fonction des différents cycles, du Programme Intégré et des Socles de compétences) :

- Les formes du verbe. La conjugaison
- L'orthographe
- La ponctuation
- Le vocabulaire

#### 4.0. Evaluation :

- Moyens ou modalités : session certificative (partielle) en janvier (un examen écrit + un examen oral) + session certificative en juin (examen écrit + travaux)
- Pondération : janvier = 50% (40% examen écrit + 10% examen oral) ; juin= 50% (40% examen écrit + 10% travaux MLF)
- Critères essentiels : précision, pertinence et intégration des concepts à des démarches d'enseignement ; compréhension, expression, transfert, recherche, innovation, investissement ; maîtrise de la langue
- Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : à définir avec le groupe classe
- Correcteur : Anne Moury
- En cas de non-réussite : 2<sup>e</sup> session

#### 5.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur : cours magistral, organisation d'ateliers/de travaux de groupes en fonction des points abordés
- Principales activités des formés : participation aux activités d'enseignement, connaissance intégrée des concepts et des approches, réalisation de travaux divers, lectures et synthèses d'ouvrages spécialisés et d'articles de didactique
- Productions attendues durant les activités : travaux pratiques, investissement et réflexion sur les thématiques abordées, activités d'enseignement adaptées
- Nature du support pour le cours : notes de cours, référentiels, un portefeuille de lecture, des articles de didactique
- Références :
  - o BRAUN A. et CABILLAU J.-F., *Grammaire interactive de la phrase et du texte*. Plantyn, Bruxelles, 3<sup>e</sup> édition, 1993.
  - o BRAUN A. et CABILLAU J.-F., *Le français pour chacun*, Plantyn, Bruxelles, 1993.
  - o *Dialogue entre la formation et la recherche autour de la didactique de la lecture-écriture*, formation dispensée par l'Ulg (documents de travail), 2003-2004.
  - o GARCIA-DEBANC Claudine, PIERSON Claude, SEGUY André, *Français, Concours de professeurs des écoles*, Paris, Hatier Concours, 2003.
  - o GIASSON Jocelyne, *Les textes littéraires à l'école*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
  - o JOLIBERT J. (Groupe de recherche d'Ecouen), *Former des enfants producteurs de textes*, Paris, Hachette, 1988.
  - o MELEUC S. et FAUCHART N., *Didactique de la conjugaison*, Bernard-Lacoste, 1999.
  - o NADON Yves, *Lire et écrire en première année et pour le reste de sa vie*, Ed. La Chenelière, 2002.
  - o POSLANIEC Christian, *Comment utiliser les albums en classe*, Paris, Retz, 2005.
  - o RODARI G., *La grammaire de l'imagination*, Rue des deux mondes, 1999.
  - o TAUVERON Catherine, *Lire la littérature à l'école*, Paris, Hatier Pédagogie, 2002.
  - o TERWAGNE Serge, VANHULLE Sabine, LAFONTAINE Annette, *Les cercles de lecture, Interagir pour développer ensemble des compétences de lecteurs*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2001.



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : info.peda@hebp.be

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3107

Crédit ECTS :

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **MATHEMATIQUES**

Volume horaire/année : 105

Heures/1er quadrimestre :

Heures/ 2ème quadrimestre :

### 1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : français

### 1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

### 1.4. Professeur ou équipe : **KEYMOLEN A.-M.**

### 1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : contenu mathématique de la section préscolaire.

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation :

1. maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique à l'école primaire.
2. maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.
3. concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.
4. planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.
5. porter un regard réflexif sur sa pratique.
6. mise en place de passerelles entre les mathématiques et les autres activités de l'école primaire.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

1. acquérir une bonne maîtrise des concepts mathématiques qui justifient l'action pédagogique.
2. savoir décrire une situation mathématique en utilisant le vocabulaire approprié, déceler les contraintes géométriques et les expliquer
3. réalisation et critique d'activités mathématiques.
4. savoir tracer une figure avec précision en utilisant les instruments classiques
5. savoir exploiter l'aspect géométrique et mathématique de situations réelles
6. mathématisation de situations de vie rencontrées à l'enseignement.
7. mise en place de passerelles entre les mathématiques et les autres activités de l'école primaire

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

### 3.1 Nombres :

Définition et utilisation de :

nombres naturels,  $N$ ,  $Z$ ,  $Q$ ,  $R$ , nombres premiers, diviseurs, PGCD, multiples, nombres pairs, impairs, PPCM, caractères de divisibilité, nombres opposés, fractions, fractions équivalentes, fractions opérateurs, pourcentages, nombres décimaux limités, illimités périodiques, système de numération, base de numération, ...

Différenciation entre : cardinal et ordinal, nombre et chiffre, opérateur et opération.

Mise en évidence des prérequis nécessaires à l'apprentissage du nombre.

Construction de  $N$ ,  $Z$ ,  $Q$ ,  $R$ .

Verbalisation, lecture et écriture des nombres.

Comparaison de fractions, réduction au même dénominateur, opération sur les fractions.

Reconnaissance des différents types de nombres décimaux.

Pratique des opérations en base décimale et en base quelconque.

Pratique du calcul écrit et du calcul mental.

Composition des opérations et recherche de l'opération réciproque.

Mise en évidence des liens entre nombres et ensembles, opérations et ensembles, opérations et relations.

Résolution d'exercices et de problèmes abordant les nombres et les opérations.

### 3.2. Structuration de l'espace et du temps et mesures de grandeurs

Définitions et différenciations entre géométrie et topologie.

Définition et représentation ensembliste et géométrique du plan, de ses éléments, de ses sous-ensembles ainsi que de ses transformations.

Définition, différenciation et représentation de toutes les surfaces planes limitées (triangles, quadrilatères, polygones, disques) et des solides.

Etude des surfaces et des solides à l'aide des différents outils de représentation (diagramme sagittal, cartésien, représentations en arbre, tableau à double entrée, ...)

Mesure d'une grandeur : concept de mesure, mesures des longueurs et des aires.

Application à la résolution de problèmes.

Etude des grandeurs proportionnelles.

### 3.3. Problèmes

Discernement préalable correct face à un problème posé.

Vérification de la présence de toutes les données nécessaires à la résolution.

Recherche de l'information manquante.

Détermination d'un ordre de grandeur pour la ou les inconnues car le but des problèmes n'est pas tant d'arriver à un résultat que d'apprendre à faire face à une situation nouvelle.

### 4.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur : exposer la pratique théorique, susciter la réflexion par des activités et des travaux.
- Principales activités des formés : participer activement au cours, réaliser les travaux demandés.
- Progression proposée à travers les activités au travers d'exercices
- Productions attendues durant les activités : exercices, présentations théoriques, recherches didactiques, exposés oraux.
- Nature du support pour le cours : notes de cours, complétées par les ouvrages en consultation.
- Références : Guide mathématique de base pour l'école primaire (Xavier Roegiers), Nombres, grandeurs, proportions du quotidien aux mathématiques (Nicolas Rouche), Contrat Math 6 (manuels 6A et 6B) (Ed. Plantyn), Leximath (Lexique mathématique de base) (Xavier Roegiers), Drill (1 à 6) (Edition Plantyn)

### 5.0. Evaluation :

- Coefficient de pondération :
- Les moyens et/ou modalités des examens et travaux seront explicités en début d'année
- Examen écrit avec évaluation partielle en janvier
- Correcteur : A.-M. Keymolen



Catégorie pédagogique

Rue du Sablon, 47 – B-6600 Bastogne  
Tél. : 061/21 26 31 – Fax 061/21 69 10  
E-mail : info.peda@hebp.be

# Descriptifs de cours

Année académique 2009-2010

Année/Section : 3 PPP

Code : P3052

Crédit ECTS : 2

## 1.0. Identification :

### 1.1. Cours : **RELIGION**

Volume horaire/année : 30

Heures/1<sup>er</sup> quadrimestre : I

Heures/ 2<sup>ème</sup> quadrimestre : I

1.2. Langue d'enseignement et d'évaluation : fr

1.3. Caractère (obligatoire ou facultatif) : obligatoire

1.4. Professeur ou équipe : **RENARD F.**

1.5. Place du cours dans le parcours de formation :

- Prérequis au cours : Religion 1<sup>o</sup> année, 2<sup>ème</sup> année et 3<sup>ème</sup> année NPS

## 2.0. Objectifs du cours :

### 2.1. Liaisons avec les objectifs généraux de formation :

Maîtriser les savoirs disciplinaires (pratiquer les Ecritures, comprendre et exprimer la foi de l'Eglise, comprendre et exprimer les diverses composantes de la vie chrétienne, s'initier à un agir chrétien responsable) qui justifient l'action pédagogique.

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.

Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.

Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

Former des maîtres capables de choisir et de pratiquer une méthode catéchétique telle que les enfants puissent être éveillés à la foi dans toute ses dimensions. Les étudiants seront capables d'apporter les réponses aux questions qui se posent à propos d'un texte biblique devant être abordé en école primaire ; de construire un ensemble de leçons de religion et de justifier cette pratique en fonction des objectifs de cette méthodologie.

A terme, les étudiants seront capables de donner le cours de religion à l'école primaire en relation avec le Programme Intégré.

## 3.0. Contenus et /concepts-clés :

- Initiation aux textes de l'Ancien et du Nouveau Testament (exégèse de textes, problèmes littéraires et historiques).
- Initiation aux questions catéchétiques à travers l'apprentissage (théorique et pratique) d'une méthodologie (EFFATA.)
- Réflexion sur des questions de foi.

## 4.0. Moyens mis en œuvre :

- Principales activités du formateur / Principales activités des formés : Le cours se construit sur base des questions posées par le groupe-classe. Ce questionnement s'exerce sur des textes bibliques proposés à l'école primaire, sur la méthodologie du cours de religion à l'école primaire et sur les questions de foi que suscitent ces deux premiers points. Cette méthode permet d'aborder d'une façon spécifique à chaque classe les différents contenus annoncés
- Progression proposée à travers les activités : le cours ne suit donc pas une structure pré-établie. Il se présente comme un va-et-vient continu entre les différents chapitres. Le cours de 2<sup>o</sup> année aborde de façon prioritaire les questions de méthodologie.
- Productions attendues durant les activités : le cours nécessite une prise de notes.
- Nature du support pour le cours : notes personnelles de l'étudiant, documents Effata et feuilles de synthèse distribuées par le formateur
- Références : base du cours = catéchèse Effata: le choix de travailler sur une méthode précise se justifie de cette façon. Elle fournit un point d'ancrage à partir de laquelle les différentes problématiques du cours de religion à l'école primaire pourront être abordées. Il s'agit là d'un point de départ qui donne une assise pour une théorisation et par conséquent, pour la découverte d'autres pratiques. Plus tard des liens seront effectués avec le Programme Intégré.

## 5.0. Evaluation :

- Coefficient de pondération : 2
- Moyens ou modalités : examen oral
- Critères essentiels : en référence à l'objectif
- Dates de remise des travaux et du suivi éventuel : /
- Correcteur : titulaire du cours
- En cas de non-réussite : examen oral